

Le Département en actions.

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 17 juillet dernier les membres de la Commission permanente. Lors de cette réunion, la Commission permanente a adopté une série de mesures relatives aux compétences qui lui sont déléguées par l'Assemblée départementale. Zoom sur certaines d'entre elles...



hautespyrenees.fr



**HAUTES-
PYRÉNÉES**
LE DÉPARTEMENT

graham.ellul@ha-py.fr





Solidarités territoriales.

Fonds d'aménagement rural

Lors de sa réunion du 27 mars 2026, l'Assemblée plénière a voté une enveloppe de 8,36 M€ pour accompagner les projets des communes de moins de 2 000 habitants.

A la suite des réunions cantonales, un montant total de **342 170 €** a été attribué aux communes des cantons de la Haute-Bigorre et de Bordères-sur-l'Echez afin de participer au financement de leur aménagement dont, à titre d'exemple :

- 40 000 € à la commune de Bours-Bazet pour l'aménagement de la route d'Aurensan,
- 25 000 € à la commune de Montgaillard pour la réhabilitation de la maison Germaine,
- 17 500 € à la commune d'Ordizan pour la création d'un terrain multisports.

Appels à projets Pôles Touristiques

Le Département accompagne les projets touristiques par un appel à projets spécifique. Les comités de sélection se réunissent deux fois dans l'année.

Lors de cette première session, 7 dossiers ont reçu un avis favorable pour un montant total de subventions attribuées de **650 000 €** dont, à titre d'exemple :

- 39 000 € à la commune de Lourdes pour la valorisation de son lac,
- 150 000 € à la commune de Gavarnie-Gèdre pour les travaux sur le domaine skiable des Espézières,
- 162 000 € pour la requalification des espaces publics de la Mongie.



Solidarités sociales.

Actions sociales diverses

Diverses actions sociales ont été votées pour un montant total de **340 950 €** dont, à titre d'exemple :

- 60 450 € pour l'association IRIS 65 qui accompagne les jeunes en difficulté familiale et assure leur insertion professionnelle.
- 10 000 € pour l'organisation de l'Offrande Musicale, festival de musique inclusif
- 12 500 € pour le Secours Populaire



Logement & cadre de vie.

Aide aux propriétaires bailleurs privés

Le Département accompagne les propriétaires bailleurs aux revenus modestes dans leurs travaux d'amélioration de logements, en complément des aides de l'ANAH.

A la suite du dernier examen des dossiers, **46 555 €** ont été attribués à 25 propriétaires pour leurs travaux de rénovation.

